

Opération

LOT-CORREZE Voie d'avenir

COMITE DE SUIVI
du 27 juin 2014



Ordre du jour

- **Rappels sur la démarche,**
- **Éléments de calendrier,**
- **Présentation succincte du dossier de demande de DUP,**
- **Actualité des actions d'accompagnement.**

Rappels sur la démarche

Objectifs du **Comité de suivi** :

- Informer sur l'avancement des études
- Continuer à associer l'ensemble des partenaires, acteurs socio-économiques, services de l'Etat et associations
- Relayer l'expression des acteurs.

Rappels sur la démarche

1^{ère} concertation en 2010, deux tracés retenus pour poursuivre les études et les comparer au mieux.

Etudes d'impact menées en associant toutes les parties prenantes : au total, sur les 3 ans, 36 réunions avec les 80 partenaires

Les résultats de ces travaux ont été soumis à une 2^{ème} phase de concertation, en juin 2013.

SYNTHESE DES ETUDES D'IMPACT

T 2-1	T 3
20 km de St Michel à A20	+ long de 6 km + péage
17,4 km à construire dont 11 en site vierge	10 km à construire dont 5 km en site vierge
plus impactant sur l'environnement	moins impactant sur l'environnement
115 M€	55 M€
Amorce d'une liaison vers Brive centre Sans intérêt pour liaison vers sud A20	Sans intérêt pour liaison vers Brive centre Amorce d'une liaison vers sud A20

Rappels sur la démarche

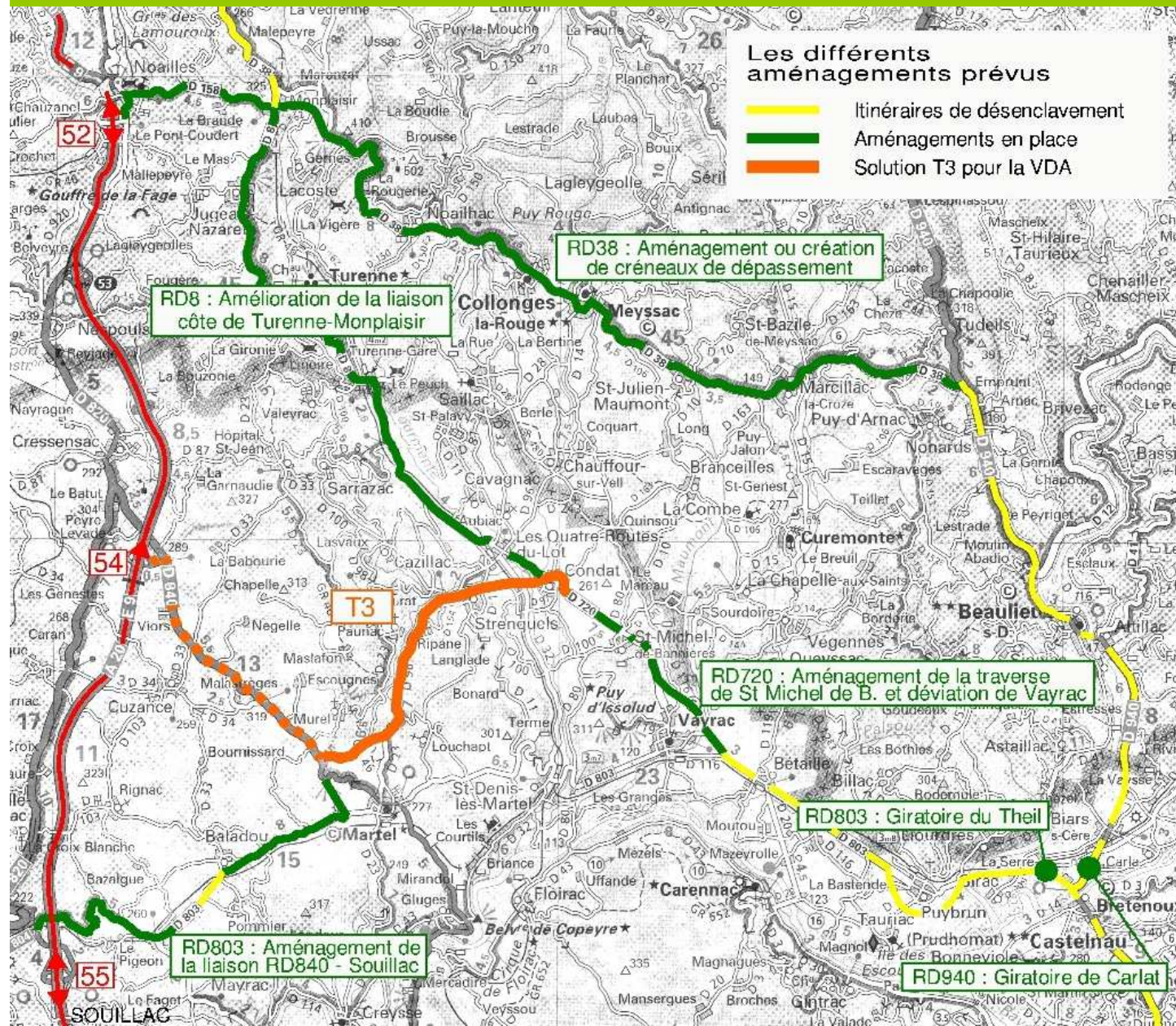
Au vu des deux études d'impact réalisées et du bilan de la concertation, en session du 25 octobre 2013, les deux Conseils généraux ont choisi de retenir le tracé sud (T3).

Rappels sur la démarche

Des mesures d'accompagnement seront également mises en œuvre :

- 1- Amélioration de l'itinéraire Condat vers Brive centre par Turenne (D720/D8), essentiellement CG 19
- 2- Travaux d'amélioration de la D803 entre Martel et Souillac pour compléter le désenclavement vers le sud A20
- 3- Poursuivre les investissements en cours sur le reste de l'itinéraire de Biars à Condat

Décisions CG 25/10/2013



Éléments de calendrier pour la DUP

Dossier DUP déposé début juillet en Préfecture.

Trois réunions publiques avant lancement de l'enquête.

L'enquête préalable à la DUP, lancée par arrêté de M. le Préfet du Lot et ouverte à tout public.

Durée : 1 mois

Publicité : par voie de presse et d'affichage en mairies.

Lieu : dans chaque mairie territorialement concernée. (Condat, Strenquels et Martel)

Eléments de calendrier pour la DUP

Déroulement de l'enquête : un dossier et un registre sont mis à disposition du public.

L'enquête est menée par un Commissaire-enquêteur, ou une Commission d'enquête nommée par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

Leur rôle : analyse des observations recueillies (orales ou écrites), et avis dans un délai de 1 mois après clôture de l'enquête.

Prise en compte par le Département, dans la mesure du possible, des observations recueillies ; délibération et adoption d'une déclaration de projet

Déclaration d'utilité publique par M. le Préfet .

Présentation succincte du dossier de demande de DUP

Le dossier est composé de 9 grandes parties :

A – Objet de l'enquête – Informations juridiques et administratives

B – Plan de situation

C – Notice explicative

D – Plan général des travaux

E – Caractéristiques des principaux ouvrages

F – Appréciation sommaire des dépenses

G – Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

H – Notice d'incidence Natura 2000

I – Etude d'impact

I – Etude d'impact 1/3

- Chapitre I : Auteurs des études



- Chapitre II : Résumé non technique
- Chapitre III : Analyse de l'état initial de la zone d'étude et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet



I – Etude d'impact 2/3

- Chapitre IV : Description du projet, des principales solutions de substitution examinées et raisons du choix des solutions proposées
- Chapitre V : Analyse des effets du projet sur l'environnement, la santé humaine et les commodités de voisinage et présentation des mesures prévues pour les éviter, les réduire ou les compenser
- Chapitre VI : Coût des mesures en faveur de l'environnement et présentation des principales modalités de suivi

I – Etude d'impact 3/3

- Chapitre VII : Appréciation de la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme et articulation avec les autres plans et programmes
- Chapitre VIII : Appréciation des impacts du programme et des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus
- Chapitre IX : Présentation des méthodes utilisées et description des difficultés éventuelles rencontrées

Actualité des actions d'accompagnement

RD 940 - Giratoire de Carlat

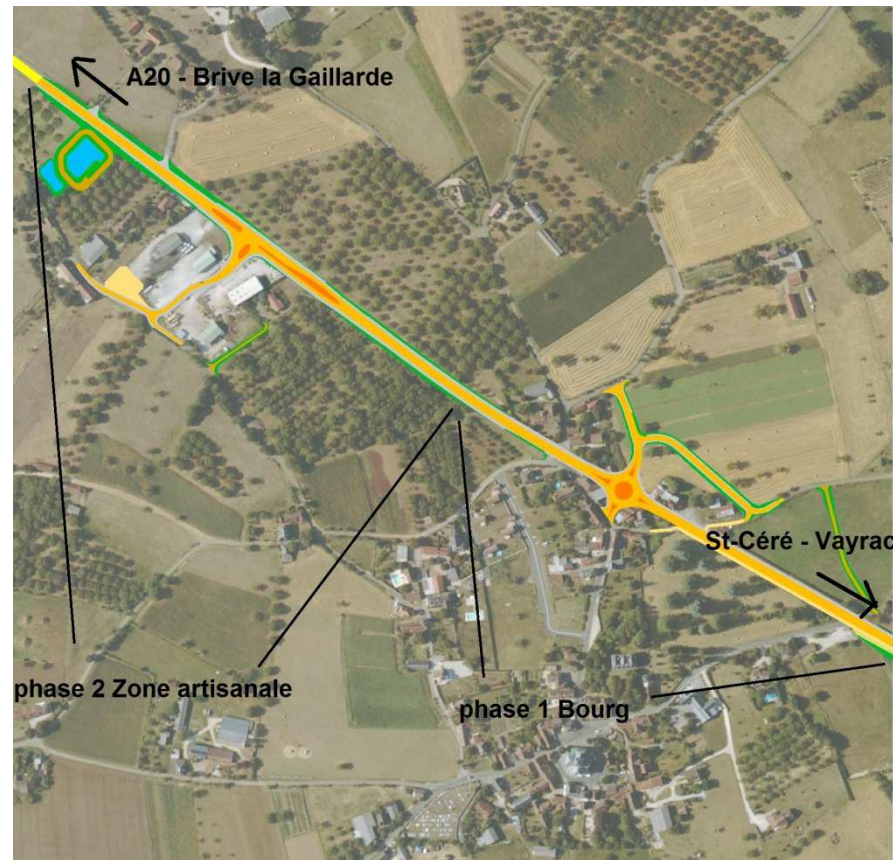
- Mise en service le 24 avril 2014



Actualité des actions d'accompagnement

RD 720 – Aménagement en place de St-Michel de Bannières (Section bourg et zone artisanale)

- Démarrage courant juillet, marché MARCOULY SIORAT pour 1 912 110.00 € TTC



MERCI DE VOTRE
ATTENTION

